

si mal compris dans d'autres établissements où l'on emprisonne les enfants dans des cours sans air, sans soleil, où l'enfant déjà triste de sa claustration ne peut que s'étioler et végéter. Tandis que, avec quelle satisfaction ne voit-on pas les joues roses et fraîches des pensionnaires des Chartreux ! Comme ils jouent gais et allègres dans les enclos de la maison si pleins de beaux ombrages, de verdure et de fleurs dont les douces senteurs embaument l'air et réjouissent l'enfant. Il peut se croire encore à la maison paternelle, dans le jardin et dans les champs où se sont passées ses premières années et dont le souvenir lui est toujours si cher.

Et, dans cette maison modèle, comme on comprend bien aussi que l'éducation de l'enfant doit être aussi soignée que son instruction ; que les bonnes manières données par les parents, avec une si juste sollicitude, ne doivent pas être négligées et se perdre devant les exigences des études. Au pensionnat des Chartreux, le professeur et le surveillant des élèves sont des amis qu'on respecte et qu'on aime.

Une direction si supérieure a déjà valu, avec la reconnaissance des parents et des enfants, à M. l'abbé Hyvrier, la juste distinction de chevalier de la Légion d'honneur. Plusieurs fois le gouvernement a songé à l'élever à l'épiscopat. Son extrême modestie lui a fait refuser toutes les avances flatteuses de l'Etat, et il veut se consacrer, jusqu'au bout, à l'œuvre si importante qu'il dirige depuis 38 années, avec un si rare mérite.

Outre les constructions élevées au pensionnat, M. Hyvrier a bâti aussi une chapelle (1) à l'usage de la maison.

---

(1) Le 30 juillet 1860, M. le cardinal de Bonald a posé la première